

## Moanda/Vie des associations

# " Dynamique gagnant-gagnant " derrière Ali Bongo Ondimba

Claude-Médard  
MINKO  
Moanda/Gabon

*Réunie en assemblée générale à son siège social à Moanda, l'ONG 'Dynamique gagnant-gagnant' a annoncé qu'elle soutenait fortement la candidature du président de la République, Ali Bongo Ondimba, à la Présidence de la République du 27 août 2016.*

LES membres des différentes représentations locales et départementales de "Dynamique gagnant-gagnant", à savoir celles de la Lébombi-Léyou, de la Lékoko, de Libreville et de Port-gentil ont massivement pris part, récemment, à Moanda, à une assemblée générale de cette ONG. Signe d'un maillage progressif de la structure associative sur le territoire national.

L'ordre du jour portait, entre autres points, sur l'amendement des statuts et règlement intérieur, le renouvellement des organes de base et le bilan du partenariat avec le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, depuis les dernières élections lo-



Photo : C-MM

Le porte parole de l'Ong, Aloïse Randa lisant la motion de soutien à la candidature du chef de l'Etat.



Photo : C-MM

L'assemblée générale de dynamique gagnant gagnant a vu la participation massive des délégations.



Photo : C-MM

Quelques participants posant avec le président d'honneur, Jean-Valentin Léyama.

cales au niveau des localités de Moanda et Bakoumba, et enfin sur le positionnement réel de "Dynamique gagnant-gagnant" par rapport à la Présidence de l'Etat d'août 2016.

Les amendements apportés aux textes avaient trait essentiellement à la réorganisation des organes dirigeants. C'est ainsi que, de manière démocratique, les responsables de "Dynamique gagnant-gagnant", tant au conseil d'administration qu'au bureau, ont été désignés. Jean Valentin Léyama a été reconduit au poste de président, tandis que Hervé Relax Tsanga et Michelle Sandra Mambéri ép. Mapangou, ont été portés aux postes respectivement de président délégué

et de vice-président. **MAINTIEN DE L'ALLIANCE.** Evoquant le partenariat avec le chef de l'Etat, le président d'honneur de Dynamique gagnant-gagnant, Jean valentin Léyama a tenu à apporter quelques éclaircissements. On y apprendra que cette alliance rentre dans le droit fil de la vision de l'ONG. Ce, conformément aux statuts qui disposent: «La Dynamique se donne comme ambition générale de contribuer à la promotion du développement durable du Gabon en général et, plus particulièrement, de s'assurer des retombées économiques et sociales réelles au profit des populations, des activités économiques initiées au plan national et local, dans

une logique "Gagnant-Gagnant" pour toutes les parties prenantes». Pour Jean valentin Léyama, « C'est dans cette optique que nous avons signé, lors des dernières élections locales, une alliance de cogestion avec le PDG au niveau de la commune de Moanda dans l'intérêt des populations. Notre contribution à l'élection du maire central de la commune de Moanda nous a permis d'obtenir, en retour, les postes de premier et troisième adjoint au maire, auxquels s'ajoute la nomination du secrétaire général de la mairie de la commune de Moanda. Si, au niveau de la répartition des postes, les choses se sont déroulées dans le respect de l'alliance, on ne peut pas

en dire autant de la cogestion qui, malheureusement, s'est caractérisée par une conduite unilatérale des affaires au détriment du développement de la ville et du bien-être des populations. Il était donc important de consulter la base, à l'effet de savoir si nous maintenons cette alliance avec le PDG dans de telles conditions».

**UNANIMITE.** Sur cette question, l'assemblée générale souveraine a décidé, à l'unanimité, de maintenir cette alliance, ce, pour garder intacte la confiance accordée au chef de l'Etat dans sa capacité à apporter des solutions aux problèmes des Moandais et, partant, des autres localités du pays. C'est fort de cette

confiance que l'assemblée générale a, par ailleurs, décidé à l'unanimité et par acclamation, de soutenir fortement la candidature du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, à la prochaine Présidence de la République, en respect de l'article 2 des statuts de l'ONG qui dispose que «Dynamique gagnant-gagnant se fixe comme buts principaux (entre autres) de soutenir les actions individuelles ou collectives en faveur du développement durable et susceptibles d'améliorer le bien-être matériel et moral des populations (...) De se constituer auprès des pouvoirs publics une force de propositions et d'actions en rapport avec son objet principal.»